

Bulletin de santé du végétal

RÉGION GUADELOUPE



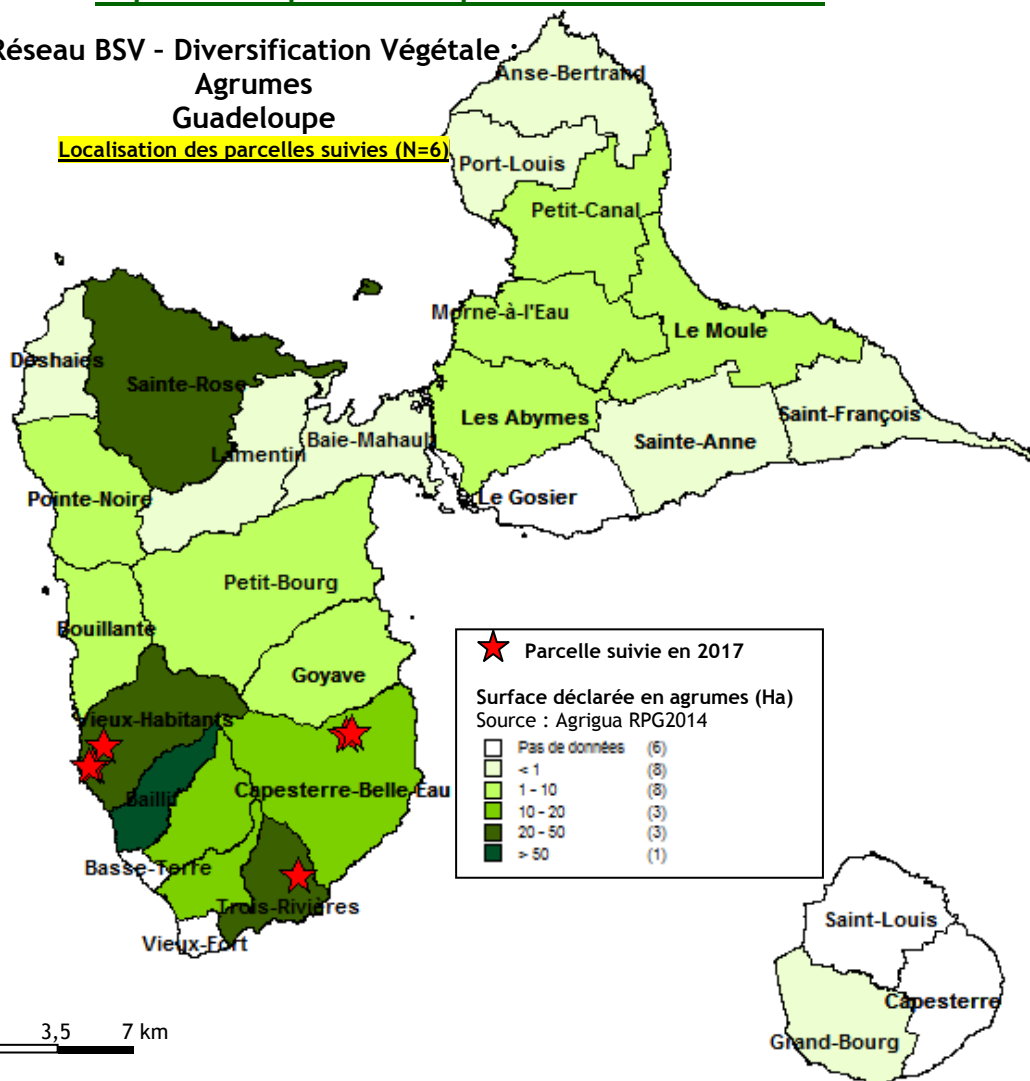
BSV971 ARBORICULTURE FRUITIERE BILAN 2017

DISPOSITIF REGIONAL D'EPIDEMIOSURVEILLANCE

❖ Répartition spatiale des parcelles d'observations

Réseau BSV - Diversification Végétale :
Agrumes
Guadeloupe

Localisation des parcelles suivies (N=6)



Réalisation Lucie AURELA, FREDON Guadeloupe - Janvier 2018

Dans le cadre de la surveillance biologique du territoire de Guadeloupe, en arboriculture fruitière, six parcelles (voir carte ci-dessous) ont été suivies.

Les parcelles ont été observées par les techniciens de l'ASSOFWI (Association des producteurs de fruits et de christophines de Guadeloupe), du CIRAD (Centre de Coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement) et de la FREDON (Fédération Régionale de Défense contre les organismes nuisibles).



RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Dans ce bilan :

- Dispositif régional d'épidémiologie
- Protocole d'observation

Le bilan sanitaire par nuisible suivi

- Le psylle
- Les charançons
- Le puceron brun
- Le puceron vert
- La cochenille fiorinia
- La cochenille verte

Retrouvez toutes nos éditions du BSV Guadeloupe sur :

<http://daaf971.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-Sante-du-Vegetal>

Responsables de la rédaction :

Lucie AURELA
Mail : aurela.fredon971@orange.fr
Christina JACOBY-KOALY
Mail : jacobyk.fredon971@orange.fr
Youri UNEAU
Mail : uneau.assofwi@yahoo.fr

Comité de rédaction :

CTCS - F. GROSSARD
INRA - S. GUYADER
SICA LPG - M. HERY
DAAF/SPAVE - K. LOMBION et E. CABIROL
Chambre d'Agriculture - J. OSSEUX
CIRAD - JH. DAUGROIS

FREDON Guadeloupe

C/o CIRAD - Station de Neufchâteau
Sainte-Marie
97130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0690 751 201

ARBORICULTURE fruitière

RÉGION GUADELOUPE



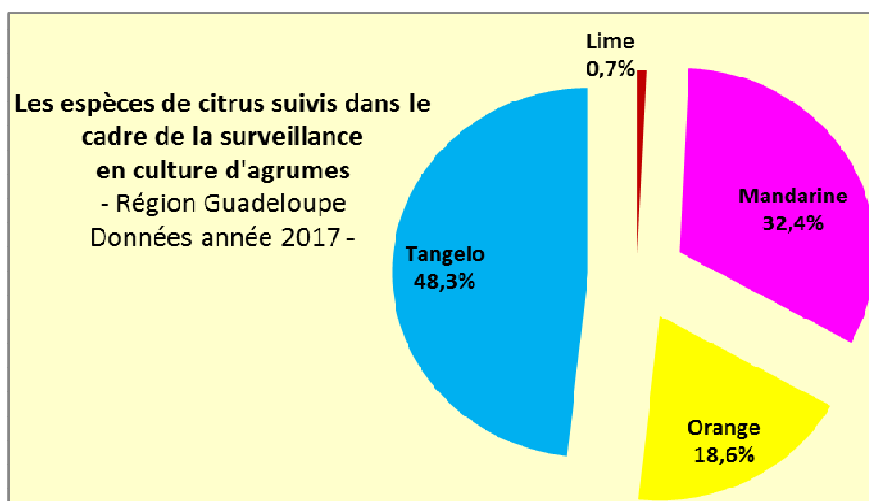
PROTOCOLE D'OBSERVATION

Il n'existe aucun protocole national, pour le suivi des cultures en milieu tropical. Le protocole utilisé a été établi avec l'aide des instituts techniques et scientifiques de Guadeloupe.

Nuisibles	<u>Charançons des agrumes</u>	<u>Psylle des agrumes</u>	<u>Puceron brun</u> <u>Puceron vert</u>	<u>Cochenille fiorinia</u> <u>Cochenille verte</u>
Fréquence	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle	Mensuelle
Echantillonnage	Parcelle fixe : 5 arbres ; Parcelle flottante : 3 arbres	Parcelle fixe : 5 arbres * 4 flushs; Parcelle flottante : 3 arbres * 4 flushs	Parcelle fixe : 5 arbres * 4 flushs; Parcelle flottante : 3 arbres * 4 flushs	Parcelle fixe : 5 arbres * 4 rameaux; Parcelle flottante : 3 arbres * 4 rameaux
Type d'observation	Comptage	Comptage	Comptage	Comptage
Mode opératoire	Comptage autour de l'arbre des adultes visibles	Compter le nombre de flushs avec des psylles (larves et adultes). Noter le niveau d'attaque: 0: pas de psylle 1: [1:3] psylles 2: [3:10] psylles 3: >10 psylles	Noter le niveau d'attaque : 0 : pas d'attaque 1 : peu d'attaque 2 : attaque importante	Noter le niveau d'attaque : 0 : pas d'attaque 1 : peu d'attaque 2 : attaque importante
Données	Nombre de charançons adultes	Niveau d'attaque et % de flushs attaqués	Niveau de flushs attaqués	Niveau de rameaux attaqués

BILAN SANITAIRE

Les parcelles d'agrumes sont très diversifiées, les suivis peuvent être donc réalisés sur diverses espèces de citrus présentes dans la même parcelle. Au cours de l'année 2017, les observations ont pu être réalisées sur quatre espèces de citrus :



Graphique 1 : Répartition en pourcentage des espèces de citrus suivis au cours de l'année 2017

Au cours du mois de septembre 2017, le passage de l'ouragan Maria sur l'archipel a provoqué des inondations et de fortes rafales qui ont causé d'énormes dégâts sur les parcelles agricoles. Sur les parcelles d'agrumes de nombreux arbres ont été déracinés ou couchés, et à partir du mois de novembre une augmentation des flushs a été observée sur les parcelles d'observations.

ARBORICULTURE fruitière

RÉGION GUADELOUPE



➤ Charançons des agrumes

Les charançons sont généralement observés sur le feuillage, lorsqu'ils se nourrissent ou lors de l'accouplement.



Adulte et dégâts de charançons

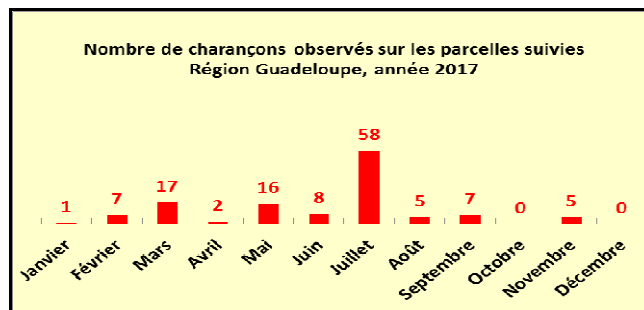


Couple et œufs de charançons

Au cours de l'année 2017, les charançons ont été principalement capturés durant la période d'accouplement généralement située entre les mois de mars à août. Avec un pic au mois de juillet.

Les premières pontes ont été observées au mois de novembre.

Cependant, les dégâts les plus dommageables pour la culture sont faits par les larves qui se nourrissent des racines entraînant parfois la mort de l'arbre. En effet, les dégâts au niveau des racines facilitent l'entrée de maladies fongiques du sol telle le *Phytophthora* particulièrement virulente chez les jeunes arbres (0-3ans).



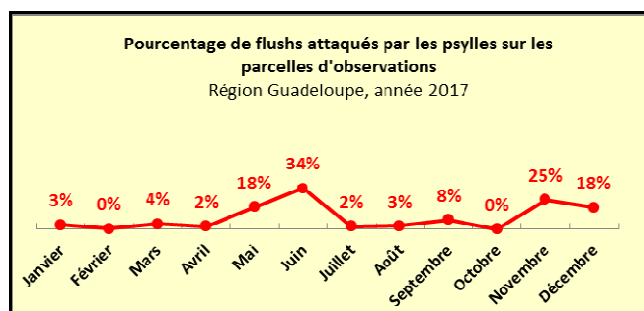
Graphique 2 : Captures mensuelles des adultes charançons

➤ Psylle des agrumes « *Diaphorina citri* »

Une seule espèce de psylle responsable de la maladie du citrus greening (mortelle pour les agrumes) est présente en Guadeloupe - *Diaphorina citri*.

Au cours du suivi de 2017, le psylle a été observé sur 50% des parcelles du réseau, avec des taux de présence et d'attaques variables d'un arbre à l'autre sur la même parcelle. On l'observe généralement sur les jeunes feuilles (flushs).

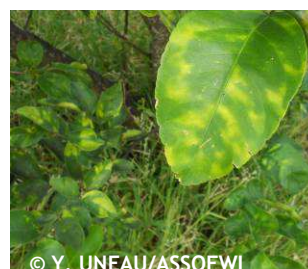
Sur ces parcelles, de nombreux symptômes associés au citrus greening sont visibles : décoloration asymétrique des feuilles, chute des fruits, sensibilité accrue des arbres aux autres maladies...



Graphique 3 : Le taux des attaques de psylles



Larves de psylles sur flushs d'agrumes



© Y. UNEAU/ASSOFWI
symptôme citrus greening de décoloration asymétrique

Malheureusement, son prédateur *Tamarixia radiata* a été très peu identifié sur l'ensemble des parcelles où le psylle a été observé. Le niveau de présence de cet auxiliaire n'est pas suffisant pour réguler les populations de psylles sur les parcelles.

ARBORICULTURE fruitière

RÉGION GUADELOUPE



➤ Cochenille fiorinia « *Fiorinia proboscidea* »

Tout au long de l'année 2017, la cochenille fiorinia a été très peu observée sur les parcelles du réseau. C'est un nuisible bien régulé naturellement. Les auxiliaires des cultures tels que les coccinelles et les syrphes en sont friands.

➤ Cochenille verte « *Coccus viridis* »

Les cochenilles vertes sont peu présentes au cours de l'année 2017. Les populations ont été plus importantes lors du premier quadrimestre, et ont été stabilisées sur le reste de l'année, ne créant que très peu de dégâts sur les parcelles.

➤ Puceron vert « *Aphis* sp »

Les pucerons verts sont très présents dans les parcelles d'observations, avec des populations très variables d'un mois à l'autre. Les dégâts dus à ce nuisible restent maîtrisables, notamment grâce à la présence constante des auxiliaires sur les cultures. En effet, de nombreux adultes et larves de coccinelles ont été observés.

➤ Puceron brun « *Toxoptera citricida* »

Les pucerons bruns ont été bien régulés sur l'année 2017. Très peu de colonies ont été observées sur l'ensemble des flushs et des parcelles.

➤ Autres nuisibles :

La fourmi manioc (*Acromyrmex octospinosus*) pose également de nombreux problèmes sur les parcelles, elle découpe les feuilles et les fleurs des agrumes. Les différentes techniques employées dans la lutte n'ont pas permis de limiter les dégâts causés par ce ravageur.

La cochenille du tronc (*Unaspis citri*) a également été très présente sur l'une des parcelles du réseau dans la commune de Vieux-Habitants. Elle envahit le tronc et les branches, pouvant ainsi causer la mort de l'arbre lorsque la population y est trop importante.

Il est obligatoire d'observer régulièrement sa parcelle et de déterminer avec certitude le niveau de nuisibilité avant toute intervention sur cette dernière.



Présence de cochenilles fiorinias sur une feuille d'agrumes ©Y. UNEAU



Présence d'une larve de coccinelle se nourrissant de pucerons verts ©Y. UNEAU



Invasion de pucerons bruns ©Y. UNEAU



Feuilles découpées par les fourmis maniocs ©L. AURELA



Tronc envahit par les cochenilles « *Unaspis citri* » ©L. AURELA

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT



Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto